



De l'abside... ... à la glacière



BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE 2020



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Voici donc votre bulletin trimestriel d'informations municipales de rentrée. Comme les précédents, il traite de l'actualité passée et à venir de notre commune, avec cependant pour cette rentrée, ce lot d'incertitudes lié à la crise COVID-19.

Un automne qui s'annonce « masqué » et sur le qui-vive, face à la recrudescence de l'épidémie sur notre territoire et le doute qui plane sur l'organisation des festivités normalement programmées jusqu'à la fin de l'année.

Quoi qu'il en soit, il nous faut avancer, regarder vers l'avenir, malgré ce contexte et ce dans tous les domaines.

Et nous avançons avec tous ces protocoles sanitaires, cela en parfaite collaboration avec les services de la Préfecture et les différents ministères pour la sécurité de chacun.

A la lecture de ce bulletin, vous pouvez constater de l'état budgétaire de notre commune, avec les résultats arrêtés au 31 décembre 2019. Cette gestion rigoureuse nous a permis de réaliser de gros investissements comme la traversée du village, la création de la garderie cantine salle de sport aux écoles. Pour cette rentrée, au-delà de l'entretien et la réfection de notre voirie, c'est le dossier de la place Léon Blum qui va être l'actualité travaux de cette fin d'année. Les études, les esquisses, les rencontres d'échanges avec les riverains vont être programmées. Les travaux de l'ancienne mairie n'ayant pu être réalisés, cause covid, débiteront début 2021.

Cet été, le conseil Municipal a décidé d'embaucher en saisonniers, un maximum de jeunes du village, âgés de 16 à 19 ans, ils étaient 36 cette année. Je tiens très sincèrement à les remercier et à les féliciter pour leur sérieux et pour les tâches qu'ils ont accomplies.

Je terminerai, en souhaitant une très bonne vendange à nos viticulteurs, une bonne rentrée à nos élèves et professeurs des écoles. Prenons garde à nous et à nos proches, respectons les gestes barrières et gardons confiance en l'avenir.
Bonne lecture, Didier Aldebert

Dans ce numéro :

Sommaire

Couverture :

Le mot du Maire

Rentrée scolaire

Pages 2 et 3

Compte administratif 2019

Les investissements réalisés

Page 4:

Budget primitif 2020

Fiscalité

Pages 5 et 6

Vie quotidienne



Mardi 1^{er} septembre s'est tenue la rentrée 2020-2021 au groupe scolaire de l'Olivette. Malgré le contexte sanitaire, elle a pu avoir lieu en présentiel. Les consignes de rigueur ont été mises en place au sein des deux établissements (maternelle et élémentaire), et transmises aux parents. Parmi elles, le port du masque est désormais obligatoire aux abords de l'école pour les accompagnants des enfants.

Cette année, l'effectif de l'école élémentaire se monte à 158 élèves, répartis en 7 classes, dont deux double niveau. L'équipe enseignante accueille une nouvelle professeur des écoles, Mme Szarzynski, en remplacement de Mme Bouvier, affectée à un autre établissement. Elle prend en charge la classe de double niveau CE2/CM2.

Côté maternelle, ce sont 73 enfants, répartis en 3 classes, qui foulent les bancs de l'école. L'équipe pédagogique est inchangée. Il est à noter que l'activité Théâtre, animée par un intervenant dédié, initiée l'an dernier conjointement par l'Education Nationale et la municipalité, est reconduite.

Enfin, un des grands chantiers de l'année se réalisera dans le cadre du programme Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité (ENIR) : les deux établissements vont ainsi bénéficier d'un nouvel équipement numérique (tableau Blanc interactif supplémentaire, tablettes, nouveaux ordinateurs pour les élèves...), financé par la commune et l'Etat.
Bon courage et pleine réussite à tous et à toutes !



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Voici quelques indicateurs de santé financière de la Commune, à savoir:

- ⇒ Les indicateurs financiers page 2
- ⇒ L'excédent dégagé en 2019 page 3
- ⇒ L'effort d'investissement de la Commune page 4

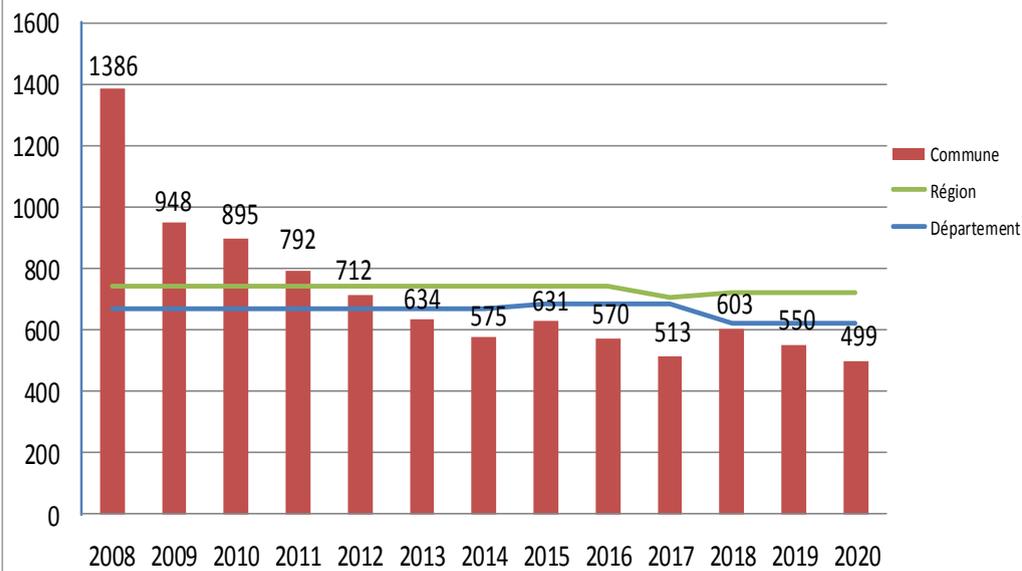
INDICATEURS FINANCIERS

Les repères financiers ci-dessous indiquent une bonne gestion financière. Ce sont les dépenses de fonctionnement regroupées en 4 catégories en montant € (charges de personnel, charges générales, charges de gestion courante et financières).

Définition	Montant en € du budget 2019 de la Commune	Montant en € par habitant			
		Commune	Département	Région	National
CHARGES GENERALES	401 029.73	148	243	221	227
CHARGES DE PERSONNEL	986 416.40	355	402	370	360
CHARGES DE GESTION COURANTE	230 881.01	85	91	97	96
CHARGES FINANCIERES	62 198.74	23	18	24	21

DETTE

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



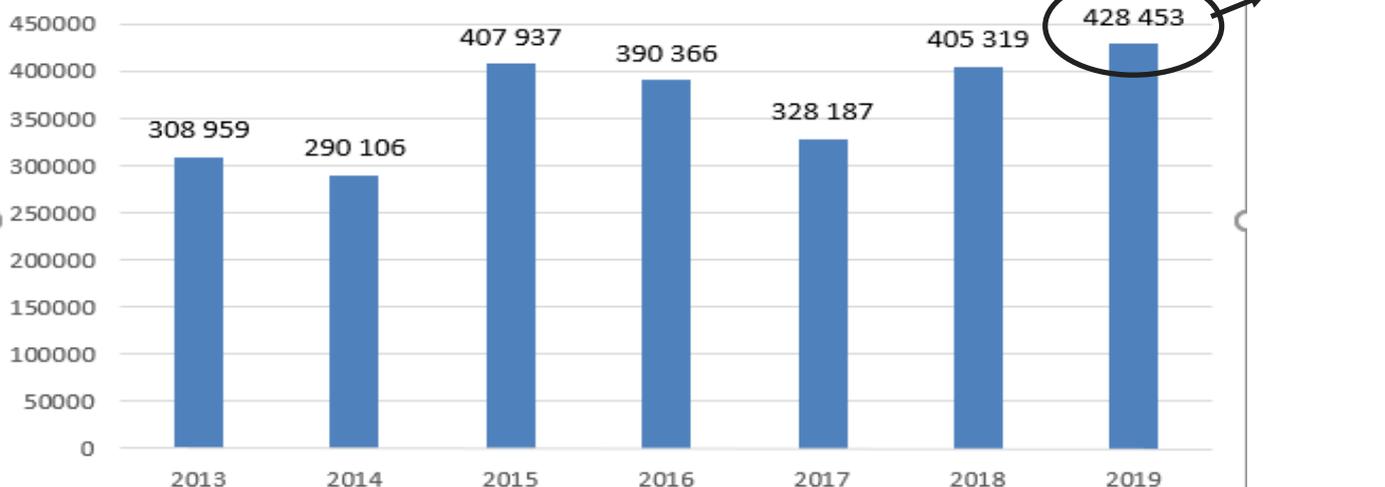
En 2019, les investissements ont été très importants : construction garderie cantine et fin du chantier J. Jaurès

	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses + Capital emprunt	634 145,91 €	459 998,71 €	585 162,55 €	492 217,76 €	1 514 979.90
Recettes	640 899,70 €	231 150,78 €	852 719,06 €	754 375,72 €	1 128 944.75
Résultat	6 753,79 €	-228 847,93 €	267 556,51 €	262 157,96 €	- 239 311.27

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

RESULTATS COMPTABLES

EVOLUTION RESULTATS COMPTABLES



La composante du financement disponible, c'est le résultat comptable.

En 2019, le résultat comptable est de 428 453€. C'est un excellent excédent dégagé entre les recettes de fonctionnement perçues et les dépenses de fonctionnement réalisées.

Il traduit la capacité financière de la Commune à financer ses investissements.

LES INVESTISSEMENTS REALISES

Achat columbarium	8 630.85€
Achat terrain	14 249.46 €
Bâtiments scolaires	28 001,60 €
Bâtiments communaux	6 499.40€
Réseaux	6 753.60€
Voirie	53 374,31 €
Matériel/outillage	28 738,46 €
Matériel informatique	2 759.40€
Travaux garderie cantine/ Jean Jaurès	1 085 230.55€
Travaux en régie	33 409,28 €
TOTAL	1 267 646.91€



VIE QUOTIDIENNE



NUMEROS UTILES

Régie de l'Eau:

04.68.33.83.27

Grand Narbonne

04.68.58.14.58

Centre de secours

18 ou 112

Pompiers Cour-
san

04.68.33.22.90

Gendarmerie de
Vinassan

04.68.33.50.58

Urgences: 17

Samu so-
cial: 115

Edf dépannage

0810.333.011

Gdf dépannage

0810.433.011

Déchetterie

04.68.45.21.54

Du lundi au samedi

De 9h à 12h et

De 13h30 à 17h30

BIBLIOTHÈQUE

04.68.45.27.44

Lundi et Jeudi:

9h00-11h00

Mardi et Vendredi:

15h30-17h30

Mercredi:

17h00-19h00



TRAVAUX DE MAINTENANCE AU GROUPE SCOLAIRE

Durant tout l'été ont eu lieu des travaux de réfection et d'entretien des bâtiments scolaires réalisés, en interne, par nos agents ou par les saisonniers.

A l'école maternelle, a été entreprise la révision complète de la robinetterie. Devant l'entrée, les colonnes entourant l'olivier ont été repeintes par les saisonniers, de façon vive, faisant ainsi penser à des crayons de couleurs, pour les uns, ou à des craies pour les autres... Ceci donne un aspect chaleureux à ce lieu convivial où se retrouvent les parents attendant leurs pitchounets.

A l'école primaire ce sont les charpentes des préaux qui ont été repeintes. C'est également, la réfection totale du plafond et l'intégralité des peintures murales qui ont été effectuées dans l'une des classes. C'est enfin le remplacement ou la remise en état des cheneaux qui ont été réalisés.

Pour couronner le tout, les services techniques ont aussi œuvré à la remise en état des toitures de l'ensemble du groupe scolaire.



SAISON 2020 DU COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS



Ce sont, au total, 43 bénévoles hommes et femmes, initialement formés dans le cadre de stages départementaux, qui ont sillonné le massif de la Clape durant toute la saison estivale, en alternance avec leurs collègues d'Armissan et de Salles d'Aude.

Ces patrouilles, effectuées à deux, à bord d'un véhicule tout terrain équipé d'une citerne de 500 litres d'eau, d'une moto-pompe et d'une lance incendie, ont pour but d'assurer 4 missions essentielles, en liaison radio permanente avec le PC forêt du SDIS

de l'Aude basé à Carcassonne :

- ➡ La surveillance du massif et le signalement de toute fumée suspecte ou de tout départ de feu et le déplacement immédiat sur des lieux où sont signalés aux pompiers ces types de problèmes.
- ➡ L'intervention sur feux naissants en attendant l'arrivée des véhicules de lutte contre l'incendie.
- ➡ Le guidage, dans le cadre d'incendie conséquent, à la demande du PC forêt, de colonnes de CCF (camions citernes feu de forêt) sur les chemins et les pistes du secteur utilisables par ceux ci.
- ➡ La prévention et la sensibilisation auprès du public, sur les dangers et les risques liés à certaines activités ou pratiques pouvant déclencher le départ d'un feu ; barbecue, cigarettes, travaux mécaniques pouvant générer des étincelles, etc.

Cette saison, si particulière du fait de l'épidémie en cours, a été menée avec courage et dévouement par ces hommes et ces femmes fervents défenseurs du massif de la Clape. Didier Aldebert, Maire de Vinassan, et l'ensemble des élus les en remercient très sincèrement.

Si vous joindre à eux vous intéresse, pour la saison prochaine, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la mairie au 04.68.45.29.00 ou en contactant le 06.10.17.92.33, afin de pouvoir participer dès l'automne aux stages de formations requis.

En chiffres

43 bénévoles

448 heures de
patrouilles

4 missions
essentielles

TEMPORA, IL Y A DE LA JOIE...

Mardi 25 août, le parc de Thel a retrouvé l'ambiance des grands soirs de fête; 450 personnes, tout sourire, heureuses de se retrouver pour ce magnifique concert offert par le Grand Narbonne et la municipalité. Merci à l'Etoile Sportive Vinassanaise qui a assuré la buvette. Ce fût une très belle soirée, tout était réuni, beau temps, musique de qualité, retrouvailles avec bien sûr le protocole COVID de rigueur.



BUDGET PRIMITIF 2020

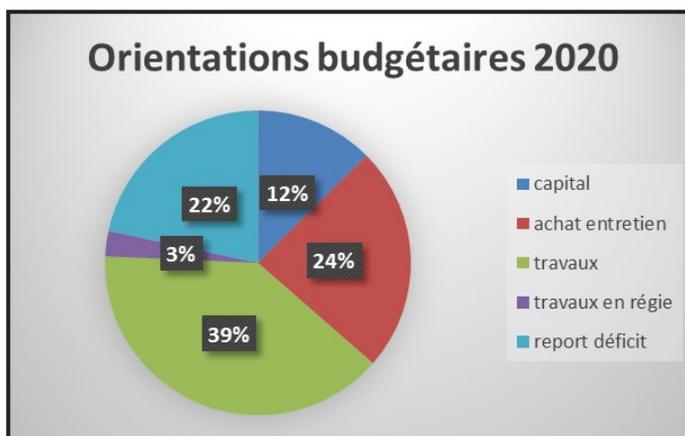
Les axes majeurs

Dans sa séance du 08 juillet 2020, le Conseil Municipal a voté un budget de fonctionnement de 2 480 314€ et d'investissement de 1 107 520.27€, soit 3 587 834,27€.



Réaménagement
de l'ancienne
mairie à venir

Garderie cantine
Fin des travaux en 2019
Opération financée en
2019 et 2020



La fiscalité 2020

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition

Nouveauté pour les communes: la loi de finances 2020 est marquée par la suppression de la taxe d'habitation sur les maisons principales. L'année 2020 est donc la dernière année au titre de laquelle la Commune percevra un produit de Taxe Habitation. Le taux est donc gelé pour 2020.

Taxes	Taux de référence		
	COMMUNE	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
Taxe habitation	17,09	33,90	22,70
Taxe Foncière Bâtie	27,90	33,97	21,19
Taxe Foncière Non Bâtie	78.92	108.92	49,72

À titre indicatif, les taux 2018 des communes voisines sont les suivants

	FB %	FNB %
VINASSAN	27.90	78.92
FLEURY	31.70	63.21
SALLES	30.51	105.36
ARMISSAN	25.61	75.45
COURSAN	31.00	95.46
CUXAC	31.98	69.08

Stop aux Incivilités!

La propreté de notre village est un facteur déterminant du « bien vivre à Vinassan ».

Afin d'assurer celle-ci, pas moins de 108 bacs à ordures gris (660L), 10 points pour les emballages ménagers recyclables (tri sélectif couleur jaune) et 12 points verre (couleur verte) sont à la disposition des Vinassanais, répartis dans notre village de façon qu'il y en ait, systématiquement, à proximité des domiciles de chacun d'entre nous.

De plus, la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 pour les produits qui ne doivent pas être déposés dans les containers ; déchets verts, encombrants, ferrailles, cartons, bois, gravats, ampoules et néons, piles, déchets électriques et électroniques, cartouches d'encre, radiographies médicales ou produits toxiques ménagers.

Malgré tout cela, quelque individus se font un malin plaisir en déversant leurs ordures et autres déchets émanant de travaux, à même le sol à côté des containers prévus à cet effet. Est-ce par provocation, par je-m'en-foutisme, ou par pure imbecillité ? Peut-être les trois, en définitive...



Voici ce qu'encourent les contrevenants pour non-respect des règles de collecte des déchets

Par arrêté municipal du 30 mai 2007, les frais d'enlèvement des déchets par les services municipaux sont fixés à 100€ à la charge de l'auteur du dépôt, auxquels s'ajoute un procès verbal de 35€.

CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ

Comme chaque année, le Centre de Loisirs d'Armissan Vinassan a accueilli une cinquantaine d'enfants du 6 au 31 juillet 2020.



Au programme des différentes semaines :

- Initiation à la peinture et à la poterie grâce à l'intervention d'une bénévole.

- Initiation au jardinage avec Cyril
- Découverte de notre patrimoine la Clape avec sa table d'orientation, ses moulins, ses vignobles...

- Initiation à la danse moderne, zumba, sur le tube de l'été "Jérusalem"

Sans oublier les jeux d'eau pour rafraîchir les enfants, les activités sportives avec les Olympiades, les sorties pique-nique en garrigue où les enfants ont pu être sensibilisés à la sauvegarde et à la prévention de notre site si fragile ...

Malgré un protocole sanitaire compliqué et lourd, les enfants se sont bien amusés et rdv est pris pour l'année prochaine !

Un grand merci à toute l'équipe d'animateurs et d'éducateurs qui ont su prendre soin et occuper les enfants pendant ces 4 semaines.

Le Centre de Loisirs Armissan Vinassan ouvre ses portes tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que du 19 au 23 octobre 2020, et du 19 au 23 avril 2021 pour la plus grande joie des enfants.

Le saviez vous



Avis aux détenteurs de chevaux

Dans le cadre des actes de cruauté commis à l'encontre des équidés, pouvez-vous faire recenser vos chevaux auprès de la Mairie. Merci de votre compréhension.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES 365 JOURS PAR AN

Pour rappel, c'est durant toute l'année que fonctionne cette mesure qui vous fait bénéficier de la surveillance de votre résidence, en votre absence, quelle que soit la raison et la durée.

Cela se traduit par des passages et des contrôles devant votre domicile, effectués par la gendarmerie nationale, lors des patrouilles.

Pour en bénéficier, il convient de remplir le formulaire que vous trouverez sur le site www.vinassan.fr, ou de vous procurer ce document à la mairie. Il vous suffit ensuite de le déposer, au minimum 48 heures avant votre départ, à la gendarmerie de votre commune.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (Sans Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de photos, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas le formulaire. Renseignez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre demande.
- Les personnes résidant dans les départements de la région Île-de-France (77, 77, 77) doivent remplir le formulaire.
- La validation tranquilité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, présentez le formulaire au la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS N° de téléphone mobile N° de téléphone fixe

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE

De : _____ (LUNARDIAN) à : _____ (LUNARDIAN)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE & BURELLE)

N° et type de voie (rue, car, avenue, etc.) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE

Type de bâtiment : Maison Appartement Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
 Adresse de la résidence : _____ Téléphone fixe : _____
 Adresse de la résidence : _____ Téléphone fixe : _____

Existence d'un animal d'accompagnement : Oui Non

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANIMAL

Nom : _____ Prénom : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone portable : _____ Téléphone fixe : _____

Adresse de la résidence : _____

RENDEZ-VOUS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : _____ Ville : _____

Êtes-vous titulaire d'une licence : Non Oui à quel numéro(s) de licence : _____

Autre renseignement : _____

Date : _____ Signature : _____